



*Aujourd'hui  
un tiers des installations  
se fait en bio  
et un autre tiers  
en circuit court*

Et pourtant, le défi à relever est énorme pour l'agriculture bretonne. « 52 % des exploitations bretonnes sont concernées par un départ du chef d'exploitation ou d'un associé dans les 10 ans à venir », rappelle la chambre régionale d'agriculture.

Alors, la profession travaille à la numérisation ou encore à la formation et devra réussir sa transition pour attirer des candidats plus nombreux vers ses métiers. Preuve de cette attente d'une nouvelle agriculture bretonne, dans toute sa

diversité, aujourd'hui un tiers des installations se fait en bio et un autre tiers en circuit court.

